



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ



Monsieur Olivier VERAN
Ministre des Solidarités et de la santé
14 avenue Duquesne
75007 PARIS

Caen, le 11 mai 2020

Envoyé par mail à
margaux.bonneau@sante.gouv.fr

Nos refs: LD/EJP

Monsieur le Ministre,

La crise sanitaire que nous traversons a levé le voile sur les insuffisances de notre système de santé et sur l'inadaptation de choix parfois validés même antérieurement à celle-ci.

C'est le cas du projet de reconstruction du CHU de CAEN, arrêté en 2015 avec une réduction capacitaire de 200 lits.

Si, à l'époque, cette réduction envisagée sur la période 2016-2026 semblait délicate mais envisageable avec une réorganisation nécessaire, aujourd'hui elle semble impossible à mettre en oeuvre malgré les efforts de la communauté médicale et administrative.

En effet, avant même l'arrivée de la crise du COVID-19 et en 4 ans, il n'a pas été possible à l'établissement d'entamer la réduction de lits. Il est, par ailleurs, confronté avec le capacitaire actuel à de grandes difficultés d'organisation en médecine, des délais trop longs de prise en charge des patients, des temps prolongés de passage aux urgences, des difficultés à faire des admissions directes induisant des hospitalisations dans des secteurs inappropriés.

Pour faire face à la crise du COVID-19, la déprogrammation totale et exceptionnelle de toutes les activités non indispensables a libéré environ 200 lits d'hospitalisation conventionnelle. 200 lits indispensables à l'activité normale et aux besoins du bassin de population du CHU.

L'établissement, avec la réduction de lits envisagée dans le projet de reconstruction, serait dans l'incapacité de faire face à une crise sanitaire aigue (notre région est en effet peu touchée par le COVID-19), mais aussi de répondre aux besoins de la population en matière de soins.

.../...

C'est la raison pour laquelle nous sollicitons le réexamen du dossier de reconstruction du CHU de Caen et, spécifiquement, sa dotation en lits afin de ne pas poursuivre la reconstruction d'un équipement déjà dépassé avant même la pose de la première pierre de celui-ci.

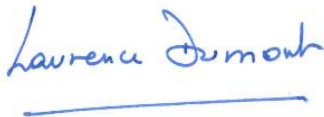
Cette crise a révélé la fragilité de notre système de santé. Elle nous oblige à revoir l'organisation du service public de santé afin qu'il réponde aux besoins des populations.

Persuadée de votre bienveillante attention, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous informer des suites qu'il vous sera possible de réserver à notre démarche.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Les parlementaires du Calvados

Laurence DUMONT
Députée

Handwritten signature of Laurence Dumont in blue ink, underlined.


Fabrice LE VIGOUREUX
Député

Handwritten signature of Fabrice Le Vigoureux in black ink, underlined.

Corinne FERET
Sénatrice

Handwritten signature of Corinne Feret in black ink.

Alain TOURRET
Député

Handwritten signature of Alain Tourret in black ink, underlined.

Sonia de LA PROVOTE
Sénatrice

Handwritten signature of Sonia de La Provote in black ink.